



ASSAINISSEMENT URBAIN

Le gouvernement veut ouvrir le marché à d'autres partenaires

Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a annoncé le 11 août lors des questions orales avec débats au gouvernement à l'Assemblée nationale que l'exécutif n'excluait pas la possibilité d'ouvrir le marché d'assainissement de Brazzaville à d'autres partenaires avec l'expiration du contrat de la société Averda.

« Il convient de repréciser que le gouvernement continue à effectuer des paiements mensuels à Averda pour lui permettre d'assurer certaines tâches, y compris à Brazzaville en dépit de l'expiration du contrat initial le 12 avril 2023. Averda a, d'ailleurs, commandé un lot d'équipements qui sont en cours d'acheminement », a-t-il déclaré.

Page 3



Ramassage des ordures ménagères/DR

DIPLOMATIE

Trois nouveaux ambassadeurs en poste au Congo



L'ambassadeur d'Italie remettant ses lettres de créance au chef de l'Etat

Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, a reçu vendredi les lettres de créance de trois ambassadeurs nouvellement accrédités en République du Congo, notamment ceux de la Turquie, Hilmi Ege Turemen, de l'Algérie, Azzedine Riache et de l'Italie, Enrico Nunziata.

Les trois diplomates ont chacun affirmé la volonté de son pays de renforcer les relations bilatérales avec le Congo.

Page 3

FINANCES PUBLIQUES

Le passage au budget programme amorcé



Les participants à la rencontre

Six départements ministériels vont expérimenter, à compter du 1^{er} janvier prochain, le budget programme dans le cadre des réformes des finances publiques engagées par le gouvernement conformément aux dispositions de la Communauté économique

et monétaire de l'Afrique centrale.

Ce nouveau mode de gestion budgétaire repose sur la culture de performance et de transparence en plaçant les administrations au centre de la gouvernance publique.

Page 5

LUTTE CONTRE LA RAGE

Des cages pour hébergement des chiens à Brazzaville

Les services vétérinaires, en partenariat avec la direction générale de l'élevage, viennent de mettre en place deux structures d'hébergement des chiens ayant mordu des personnes à Brazzaville. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du projet Régional Disease surveillance systems enhancement, financé pour un coût global de 37 millions FCFA par la Banque mondiale en vue de lutter contre la rage humaine transmise par les chiens.



Page 6

La vue d'un chenil/Adiac

ÉDITORIAL

Réjouissances

Page 2

ÉDITORIAL

Réjouissances

Comme à l'accoutumée, la fête de l'indépendance, demain 15 août, est précédée par une série de manifestations consacrées à la valorisation de la culture et du sport. Le premier segment concerne le concours Miss Indépendance, à travers lequel le jury choisit parmi les prétendantes la plus belle jeune femme qui portera la flamme des soixante-trois ans de l'accession du Congo à sa souveraineté. Il s'agit d'une compétition émouvante arrosée par les larmes du triomphe et de la déception, l'essentiel pour les concurrentes étant la participation.

Le segment sportif a pour activités phares la Coupe du Congo de football en versions masculine et féminine ainsi que le semi-marathon international de Brazzaville (SMIB) qui se court sur 21 km dans les rues de la capitale congolaise. De fil en aiguille, ce challenge récompensant les meilleurs athlètes africains vit cette année sa dix-huitième édition, preuve que le Congo accompagne l'épanouissement de la jeunesse sportive du continent.

Tous ces rendez-vous sont de grande importance comme en témoigne l'implication personnelle du président de la République et de la première dame. Il faut souligner pour ce qui concerne le SMIB le sponsoring assuré par la Société nationale des pétroles du Congo. Depuis la première édition en 2003, le Comité d'organisation apporte la logistique nécessaire à la réussite de l'événement.

Revenons à la culture pour ne pas oublier la marque déposée du Congo dans le domaine et dont le référentiel est la SAPE, la société des ambassadeurs et des personnes élégantes. Le 13 août, le siège du 5e arrondissement Ouenzé a honoré la mémoire de deux inconditionnels de l'élégance masculine, Jacques Moulélé, dit Moulé-Moulé, et Fernand Mabala le grand Moumbafouneur. Les œuvres de ces artistes de valeur dont on se souviendra toujours ont trouvé un écho favorable auprès de leurs compatriotes venus nombreux « saper » en leur honneur à l'occasion d'un festival haut en couleur.

Vive l'indépendance !

Les Dépêches de Brazzaville

SÉNATORIALES 2023

Les personnels électoraux face à leur responsabilité

Le président de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI), Henri Bouka, a rappelé, le 11 août à Brazzaville, aux présidents des commissions locales d'organisation des élections leurs devoirs dans le cadre de la tenue des sénatoriales du 20 août prochain.



Les présidents des commissions locales/Adiac

Face aux nouveaux membres des commissions locales, des coordinations de la CNEI et des comités nommés récemment par décret présidentiel ou par arrêté ministériel, Henri Bouka a, entre autres, insisté sur le respect des lois et règlements en matière électorale, la loyauté, l'impartialité et la discrétion.

« Nous allons dans quelques jours à la tenue des élections sénatoriales dans nos douze départements. Qu'il s'agisse de la préparation, des opérations de déroulement, de compilation, de décompte et de transmission ou de proclamation, c'est notre devoir sacré d'observer en tout point les lois édictées et applicables aux différents scrutins. Nous avons été investis d'une mission et nous l'accomplissons dans le res-

pect. Nous aspirons être un Etat de droit qui se construit pierre sur pierre en permanence, avec toujours cette volonté d'aller plus loin dans ce qui peut contribuer à magnifier son existence », a rappelé le président de la CNEI.

Selon lui, les personnels électoraux ont également un devoir de transparence qui est accolé à leur devoir de sincérité. « L'Etat est impartial. Quoi qu'émanant des partis politiques, lorsque vous avez été nommés au sein de la commission, vous devez vous comporter en toute impartialité comme un citoyen de l'Etat congolais auquel une mission particulière temporaire a été confiée », a-t-il poursuivi. Au total 1154 électeurs seront mobilisés le 20 août prochain pour départager 113 candidats issus des douze départements

ayant postulé pour les 72 sièges du Sénat. A Brazzaville, ils sont 101 appelés à voter les treize candidats pour six places. Une élection au suffrage universel indirect et au scrutin uninominal majoritaire à un tour. Henri Bouka a également sensibilisé les présidents des commissions locales sur le vote par procuration. Président de la Commission locale de Brazzaville, Hygin Bellarmin Elenga pense que cette rencontre avec le président de la CNEI était la bienvenue. « Nous avons reçu les instructions du président de la CNEI pour que le scrutin se déroule dans de bonnes conditions parce que c'est un moment crucial de la consolidation de la démocratie dans notre pays », s'est-il réjoui.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndongidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

ASSAINISSEMENT URBAIN

Le gouvernement veut ouvrir le marché à d'autres partenaires

La société Averda dont le contrat à Brazzaville a expiré depuis le 12 avril dernier semble être sur la sellette. Interpellé par les députés le 11 août au cours de la séance de questions orales avec débat au gouvernement, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, n'a pas exclu l'option de lancer un appel à manifestation d'intérêt pour ouvrir le marché à d'autres partenaires.

Les questions d'assainissement se posent avec acuité dans les grandes villes du Congo, notamment à Brazzaville et à Pointe-Noire. Le député Louis Gabriel Missatou a interpellé le chef du gouvernement sur les raisons de la réticence du ministère de l'Economie et des Finances à aborder la question d'apurement de la dette dans les négociations avec Averda ainsi que les mesures prises par l'exécutif en cas d'arrêt des prestations de cette société.

Selon Anatole Collinet Makosso, les services du ministère des Finances travaillent actuellement sur différentes stratégies d'apurement de cette dette en tenant compte des contraintes budgétaires et des propositions qui seront faites à Averda. « Toutefois, il convient de préciser que le gouvernement continue à effectuer des paiements mensuels à Averda pour lui permettre d'assurer certaines tâches, y compris à Brazzaville en dépit de l'expiration du contrat initial le 12 avril 2023. Averda a, d'ailleurs, commandé un lot d'équipements qui sont en cours d'acheminement », a expli-



Une vue des députés/DR

qué le Premier ministre. Le contrat d'Averda expirera à Pointe-Noire le 2 mai 2024. S'agissant du renouvellement du contrat, il a rappelé que dans le but de garantir la continuité du service public de propreté et de collecte des déchets par Averda, le maire de Brazzaville a prorogé le contrat de concession de 45 jours d'abord, puis de cinq mois dans les mêmes termes après l'expiration du contrat initial. Ainsi, la période de prorogation sera également, a précisé le chef du gouvernement, mise à profit pour discuter des termes d'un nouveau contrat avec Averda.

« La mairie de Brazzaville a transmis un cahier des charges à Averda et reste disposée à poursuivre les discussions. Seulement, Averda conditionne le renouvellement du contrat à la conclusion au préalable d'un accord sur l'apurement de la dette. Laquelle dette doit, à notre entendement, faire l'objet d'un audit et d'un décompte comme cela est exigé dans le cadre de notre programme avec le Fonds monétaire international », a indiqué le chef du gouvernement.

Il a, par ailleurs, annoncé que le gouvernement était

disposé à lancer un appel à manifestation d'intérêt pour ouvrir le marché à d'autres partenaires qui voudraient bien concourir. « Peut-être que du fait de la compétition il y aura une meilleure prestation, une meilleure amélioration de la qualité d'hygiène », a soutenu Anatole Collinet Makosso.

Le Premier ministre a aussi répondu à la question du député Pascal Tsaty Mabilia sur les leçons à tirer de la politique de la municipalisation accélérée en rapport avec la municipalisation additionnelle de Pointe-Noire. Il a été aussi interpellé par la députée Esther Ahissou Gayama

sur l'amélioration des conditions de vie des habitants de l'île Mbamou et le tracé des frontières territoriales, notamment fluviales avec la République démocratique du Congo.

Outre Anatole Collinet Makosso, d'autres membres de l'exécutif ont répondu aux questions des députés. Il s'agit, entre autres, du ministre d'Etat en charge du Commerce, Claude Alphonse N'Silou sur l'exercice des petits commerces réservés aux Congolais ; le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, sur le bilan de la récente augmentation du prix du super à la pompe, la TVA et le centime additionnel que la Coraf devrait payer.

Le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Emile Ouosso, a, quant à lui, justifié devant la représentation nationale la décision du gouvernement de concéder les barrages aux privés. De son côté, le ministre en charge de l'Enseignement général, Jean-Luc Mouthou, a défendu la nécessité de protéger les alentours des établissements scolaires qui sont souvent transformés en marchés.

Parfait Wilfried Douniama

PARLEMENT

François Barateau fait ses adieux au président du Sénat

Arrivé au terme de son mandat de quatre ans, l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, est allé dire au revoir, le 11 août à Brazzaville, au président du Sénat, Pierre Ngolo.

« Je suis arrivé en août 2019 donc je pars dans quelques jours et je tenais absolument à rencontrer le président du Sénat qui est un personnage important de l'Etat », a déclaré le diplomate français au sortir de cette rencontre.

François Barateau a, d'ailleurs, remercié le président du Sénat de l'avoir reçu en cette période politique intense des élections sénatoriales. Les deux personnalités ont eu des échanges sur divers sujets comme la coopération parlementaire et décentralisée entre les collectivités territoriales congolaises et françaises qui n'est pas de l'avis du diplomate français assez développée alors que c'est un potentiel important, a-t-il souligné.

Toujours à propos de cette coopération, le diplomate français a promis laisser des orientations à son successeur afin que des ef-

forts soient entrepris sur cette question. Il a rappelé que les Sénats congolais et français ont engagé ensemble dans les années 2018 et 2019 des négociations pour signer un protocole de coopération. Malheureusement avec la Covid-19 beaucoup d'actions ont été gelées, a-t-il renchérit.

Il a souhaité que ce protocole, qu'il croit être prêt, soit remis sur la table de travail pour qu'il soit finalisé surtout avec l'arrivée prochaine du président du Sénat français au Congo sur invitation de son homologue congolais.

François Barateau a proposé que dans le cadre de la décentralisation les services français et congolais puissent travailler ensemble de façon efficace. Il a également émis le souhait de voir le nouveau sénat qui sortira le 20 août des élections sénatoriales et qui aura le soutien de la France continuer à travailler avec l'Etat



François Barateau recevant du président du Sénat un cadeau/Adiac

français et apporter sa sagesse au développement du Congo.

Quant aux souvenirs qu'il garde du Congo, l'ambassadeur de France a

dit en garder beaucoup et c'est à cela que le président du Sénat lui a remis un joli tableau en souvenir du Congo. Pour sa part, François

Barateau a offert à Pierre Ngolo des échantillons de certains objets fabriqués en France.

Jean Jacques Koumba

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Musée du Bassin du Congo

Expositions et projections

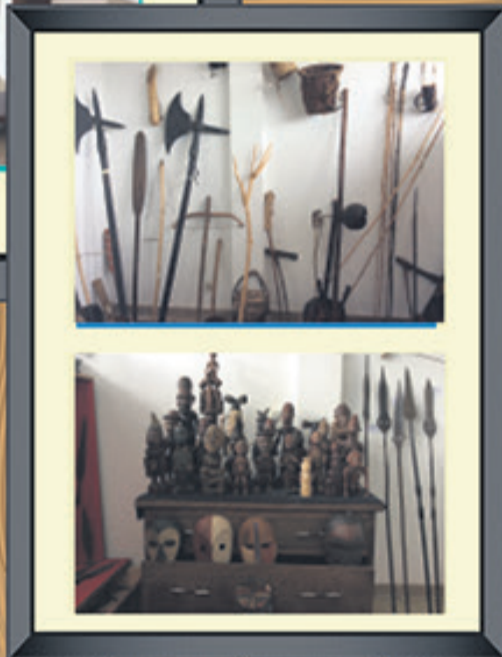
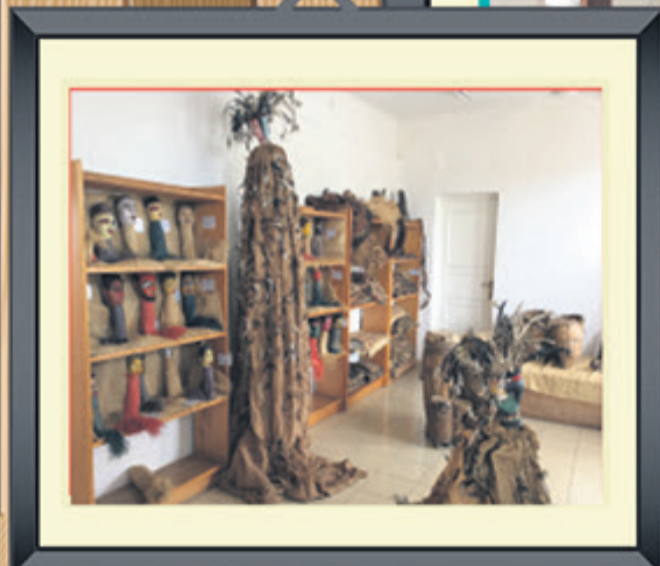
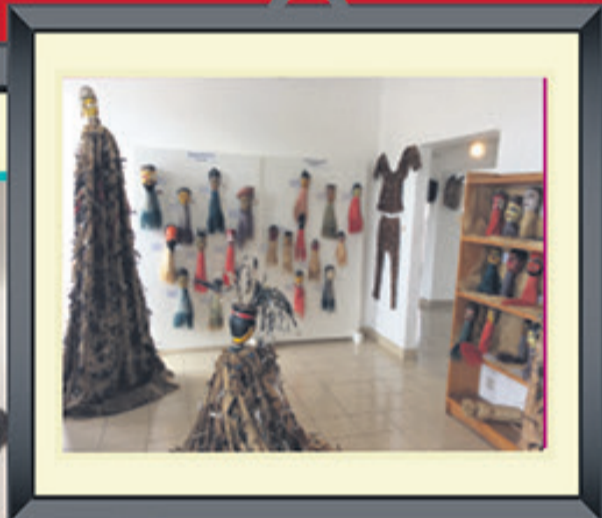
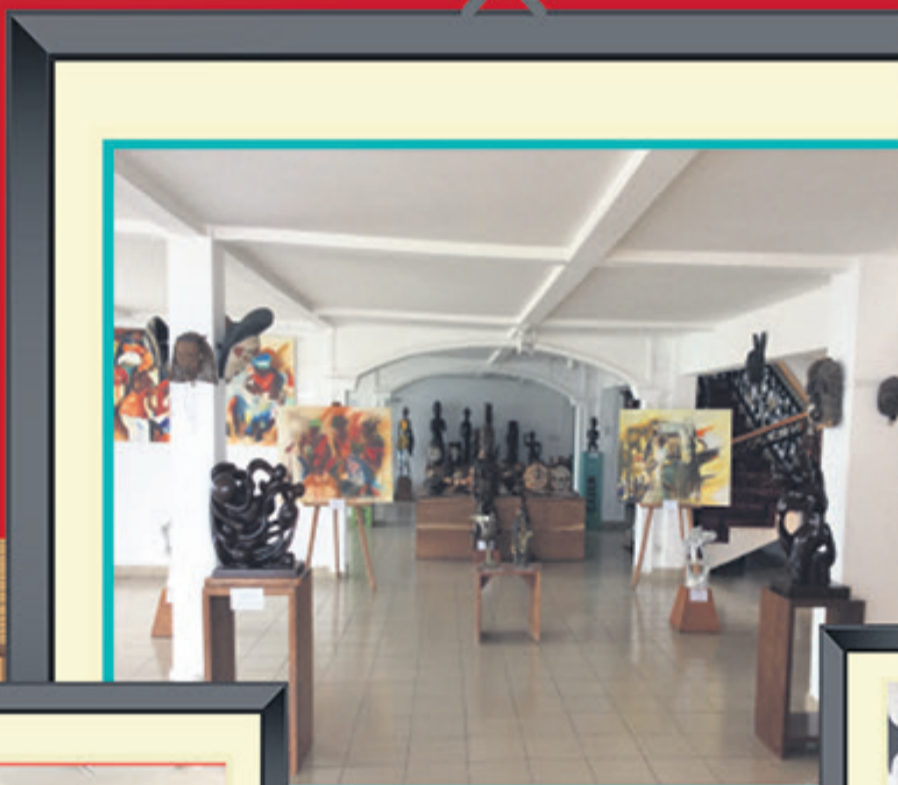
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

FINANCES PUBLIQUES

Le Congo amorce son passage au budget-programme

Six départements ministériels sur les trente-huit que forme le gouvernement congolais vont passer du budget de moyens au budget de programmation dès le 1^{er} janvier 2024. Les documents relatifs à la réforme ont été remis au Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, le 11 août, à Brazzaville, au terme d'un conclave regroupant des cadres nationaux et experts étrangers.

Le basculement au mode budget-programme axé sur les résultats est une décision politique qu'assume l'exécutif dans sa quête de performance. Les départements ministériels pilotes, dont l'Économie et les Finances, les Transports, l'Économie forestière, le Développement industriel, la Réforme de l'État, vont devoir planifier leurs dépenses dans le cadre d'une gestion axée sur les résultats, en lien avec les directives de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) en matière de gestion des finances publiques.

Ce nouveau mode de gestion budgétaire repose sur la culture de performance, de transparence et de redevabilité. Celui-ci place le dirigeant au cœur des actions publiques, nécessitant la maîtrise du chantier, le suivi-évaluation des projets d'investissement, la reddi-

tion de comptes. Les huit documents stratégiques remis au chef du gouvernement posent les bases d'un budget de programmation avec ses principes et mécanismes de suivi-évaluation. Les différents outils de gestion budgétaire, parmi lesquels le Programme pluriannuel des actions prioritaires et le Cadre de dépenses à moyen terme, viennent donc consolider l'architecture législative et réglementaire du pays. Mais l'exécutif doit relever trois défis. « *Le premier porte sur l'articulation qui existe entre les différents documents que nous venons de valider et le Projet de société du chef de l'État, le plan d'action du gouvernement, notamment les douze batailles, et le Plan national de développement 2022-2026* », a expliqué le ministre de l'Économie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaïe.



La photo de famille des officiels/Adiac

Deux autres défis consistent à minimiser les contraintes dès l'implémentation en janvier 2024 du budget-programme et à s'autoévaluer à travers un dispositif de suivi-évaluation. Le document portant sur le cadre de suivi-évaluation, d'après le ministre de l'Économie et des Finances, permet à la fois de renforcer la notion de redevabilité envers le peuple et de mesurer l'atteinte des objectifs assignés.

Entre optimisme et inquiétude

En dépit de l'optimisme affiché par les autorités, les experts ont émis des ré-

serves quant à l'efficacité d'une réforme s'appuyant que sur six départements ministériels sur les trente-huit et la capacité de l'État, par exemple, à combler le gap de financement estimé à près de 100 milliards francs CFA. Les inquiétudes des experts portent surtout sur les risques d'un relâchement au sein de l'administration publique, l'inertie fonctionnelle, la méfiance, la crainte de sortir de sa zone de confort, voire le boycott.

La promotion d'une culture de la performance est utile pour le Congo qui aspire à

l'émergence et au mieux-être de sa population, a assuré le Premier ministre. Elle permettra à chacune des institutions publiques, a-t-il poursuivi, de s'autoévaluer et aux différents responsables hiérarchiques d'évaluer les performances sur la base des indicateurs objectifs. « *Cet atelier illustre, une fois de plus, la volonté du gouvernement de mettre en œuvre les réformes structurelles indispensables à l'amélioration de notre bien-être collectif* », a conclu Anatole Collinet Makosso.

Fiacre Kombo

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

89 dossiers agréés par la commission

La Commission d'agrément des établissements privés de l'Enseignement technique et professionnel a accordé, le 10 août, des avis favorables à quelques établissements à l'issue des travaux de la dixième session ordinaire organisée à Brazzaville, a indiqué le communiqué final.

Au total, 127 dossiers des établissements d'enseignement technique et professionnel ont été soumis à la commission d'agrément. Après examen des documents, explique le communiqué, 89 dossiers ont été jugés favorables et 38 défavorables, soit 70,08% d'avis favorables.

Seuls trois établissements se sont vu retirer les agréments pour non-respect des textes en vigueur. Au niveau de l'enseignement technique, 63 ont reçu des avis favorables sur 92 présentés, soit 68,48%. A l'enseignement professionnel, 26 ont reçu des avis favorables et 9 défavorables, soit 74,29%.

La dixième session ordinaire de la commission d'agrément de l'enseignement technique a été marquée par des recommandations. La commission a sollicité au ministère des Finances la



Les membres de la commission d'agrément à la cérémonie d'ouverture/Adiac

prise en charge de la commission d'agrément du sous-secteur de l'enseignement technique et professionnel. Au ministère de l'Enseignement technique et professionnel, elle a réclamé la campagne de vulgarisation du cadre juridique de l'enseignement technique et professionnel.

Par ailleurs, la commission a pris des motions, notamment de soutien, remerciement et félicitation. Notons que les travaux ont été clôturés par le directeur de cabinet par intérim, l'inspecteur général de l'enseignement technique et professionnel, David Anga.

Lydie Gisèle Oko

BANDITISME

Un réseau de braqueurs neutralisé

Depuis quelques jours, six présumés braqueurs ont été arrêtés par les services de la région de gendarmerie de Pointe-Noire et du commandement territorial des forces de police.

Dans la nuit du 15 au 16 mars dernier, des hommes armés s'en sont pris aux domiciles de deux gendarmes vivant dans le quartier Tchiali. Au cours du braquage, les deux gendarmes en service à la région de gendarmerie de Pointe-Noire ont été victimes d'une violente agression à la machette. Les agresseurs leur ont asséné des coups au niveau du bras et de la tête avant de prendre la fuite, emportant avec eux des postes téléviseurs plasma, des téléphones portables et de l'argent.

Cependant, grâce à des enquêtes minutieuses, les services de la gendarmerie et de police ont réussi à interpellier ces bandits. Le groupe de braqueurs, composé de ressortissants des deux Congo, a été présenté le 28 juillet dernier devant le tribunal de grande instance de Pointe-Noire. Les malfaiteurs seront ensuite présentés devant le procureur de la République, dans les tout prochains jours, au cours de la session criminelle pour qu'ils répondent de leurs actes. Notons que courant la période allant de mars à avril, la population de Tchiali a été terrorisée par ces bandits de grand chemin qui ont commis des forfaits dans plusieurs domiciles. Mais les hommes en uniforme deviennent eux-mêmes la cible des braqueurs, la sécurité de toute la cité est alors menacée. Et les gendarmes et policiers s'emploient à rassembler les indices possibles dans l'urgence pour arrêter tous les prédateurs en liberté.

Hugues Prosper Mabonzo

INFLATION

Des ONG opposées à une nouvelle augmentation des prix du carburant

Dans une déclaration publiée le 11 août à Brazzaville, la coalition contre la vie chère, regroupant huit ONG de défense des droits de l'homme et des intérêts des consommateurs, a exprimé son opposition à la seconde révision à la hausse des prix homologués du carburant.

Dans sa déclaration, la coalition composée, entre autres, du Cadre de concertation des réseaux d'organisations de la société civile ; de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs ; du Réseau des dynamiques collectives du Congo ; du Centre d'actions pour le développement et de l'Union syndicale du Congo, estime qu'une fois que les prix pétroliers augmentent encore à la pompe, la situation sociale des Congolais va s'empirer. « Les Congolais, notamment les plus vulnérables, connaissent depuis deux ans une hausse des denrées alimentaires. Cette situation est la résultante des impacts de la mauvaise gouvernance conjurée avec le conflit russo-ukrainien et le relèvement des prix du carburant à la pompe de 5%, découlant de la mise en œuvre de l'accord avec le Fonds monétaire international (FMI). La coalition contre la vie chère est très préoccupée par l'effet domi-



no de la hausse des prix du super », a-t-elle relevé. Ces ONG rappellent que l'am-

bition de réduire « les effets néfastes » de l'inflation nécessite une conjonction d'ini-

Les animateurs de la Coalition lors du point de presse Adiac

tatives de l'ensemble des acteurs. Par ailleurs, elles fustigent le retard accusé dans

« Les Congolais, notamment les plus vulnérables, connaissent depuis deux ans une hausse des denrées alimentaires. Cette situation est la résultante des impacts de la mauvaise gouvernance conjurée avec le conflit russo-ukrainien et le relèvement des prix du carburant à la pompe de 5%, découlant de la mise en œuvre de l'accord avec le Fonds monétaire international (FMI). La coalition contre la vie chère est très préoccupée par l'effet domino de la hausse des prix du super »,

le démarrage des travaux de la commission multi-acteurs chargée de réaliser une étude sur l'impact multisectoriel de l'augmentation des prix des produits pétroliers à la pompe.

Des recommandations

En conséquence, la coalition contre la vie chère a adopté quelques recommandations. Au gouvernement, elle lui demande de limiter l'augmentation des prix des produits pétroliers à la pompe au niveau actuel ; lancer le programme d'urgence d'appui aux producteurs locaux ; implémenter les conclusions du rapport sur la modernisation fiscale des produits pétroliers publiés par l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives. Au Fonds monétaire international, par contre, les ONG demandent la suspension de la 3^e phase de l'augmentation des prix du carburant à la pompe.

Firmin Oyé

SÉCURITÉ CIVILE

Plus de 14000 personnes secourues pendant les examens d'Etat

Le commandement de la sécurité civile (CSC), à travers le service de secours, a pris en charge lors des examens d'Etat et autres concours confondus de la session dernière 14076 personnes pour les soins de première nécessité.

Le chef de cabinet du commandant de la sécurité civile, le commandant de police José Aimé Moupaaga Dziengue, a présenté les résultats lors d'un point de presse qu'il a animé, le 11 août, à Brazzaville, en présence du commandant de la sécurité civile, le général Albert Ngoto.

Il ressort de ce bilan que le nombre de personnes prises en charge en 2023 est en hausse par rapport à l'année dernière qui s'élevait à 11098 cas, une augmentation de l'ordre de 2978 cas, soit un pourcentage de 21,15%. « Au total, vingt-sept localités ont bénéficié de la couverture sanitaire des examens d'Etat et concours, session 2023. En effet, en sus des dix-huit localités couvertes lors de la session de 2022, le commandement de la

sécurité civile a, cette année, étendu son champ d'action à neuf autres localités, à savoir Ewo, Makoua, Mossendjo, Ile Mbamou, Mpouya, Gamboma, Kindamba, Loudima et Ngabé », a indiqué le chef de cabinet du commandant de la sécurité civile.

Clôturant cette présentation, le commandant de police José Aimé Moupaaga Dziengue a déclaré que l'appui financier des ministères des enseignements général et technique mérite l'être relevé. Ce dernier a permis la mobilisation générale des personnels et la réunion des moyens logistiques conséquents par le commandement de la sécurité civile, gage du bon déroulement de ces examens d'Etat et concours.

« Il convient de relever que la session 2023 se caractérise

par la participation de tous les candidats, y compris ceux qui avaient été évacués vers les hôpitaux. Egalement, la couverture sanitaire de ces examens et concours a été assurée dans de nouvelles localités où ne sont pas implantés les services de la sécurité civile. Cette innovation sera maintenue autant que le permettront les moyens », a-t-il poursuivi.

A noter que pour la sécurité civile, la présentation de ce bilan sanitaire a pour objectif de permettre aux ministères de l'Enseignement général et Technique d'exploiter les statistiques fournies afin de tirer les leçons et parvenir à une préparation psychologique des candidats, en vue de les aider à mieux gérer le stress.

Guillaume Ondze

LUTTE CONTRE LA RAGE

Brazzaville dotée de deux chenils

Les deux structures qui servent de cages ou de lieux d'hébergement des chiens qui auront mordu des personnes à travers la ville ont été mises en service, le 10 août, par les services vétérinaires de la direction générale de l'élevage.

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet Regional Disease surveillance systems enhancement (Redisse), financé par la Banque mondiale pour lutter contre la rage humaine transmise par les chiens.

Le projet a consisté à construire deux cages modernes appelés « Chenils », d'une capacité d'hébergement de 15 chiens chacun, soit un total de 30 chiens pour les deux chenils. Les travaux réalisés par une entreprise spécialisée ont coûté 37 millions Fcfa

Le dispositif est mis en place pour garder pendant un moment tous les chiens ayant mordu une personne à travers la ville de Brazzaville. Pendant qu'ils sont en captivité, ces chiens mordeurs seront examinés et suivis par les services vétérinaires en vue de se rassurer s'ils sont porteurs de la rage afin qu'ils soient traités.

Une autre unité d'une capacité de 15 chiens est aussi construite à Pointe-Noire pour la même raison.

Toutes ces structures sont installées dans le cadre de la surveillance et le contrôle de la rage, une pathologie transmise à l'homme par morsure d'un chien. La rage est une zoonose majeure qui constitue de nos jours une menace réelle du fait de la non maîtrise des animaux domestiques en divagation, notamment les chiens et les chats.

La cérémonie de remise de l'infrastructure a été présidée par le directeur général de l'élevage, le Dr Nkaya Tobi.

Le projet Redisse a pour objectifs de renforcer les capacités intersectorielles nationales et régionales en matière de surveillance collaborative des maladies et de préparation des épidémies dans l'espace de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale.

F.O.

AESCT

Conférence-débat sur «L'étudiant étranger dans le développement de la coopération Sud-Sud»

Dans le cadre du «Mois d'août, mois spécial Congo», dédié aux festivités du soixante troisième anniversaire de l'indépendance du Congo, l'Association des étudiants et stagiaires congolais en Tunisie – AESCT –, présidée par Landzi Pierre Christivie, organise une conférence-débat en référence sur l'implication au développement des étudiants étrangers en Tunisie dans la coopération Sud-Sud.

Cette conférence-débat, modérée conjointement par Luxence Mouelet et Helena Ondzongo, a réuni le 9 août, dans la salle de conférence de l'université Esprit School of Business El Ghazela Ariana, un public cosmopolite rassemblant, entre autres, des intervenants de renom afin d'explorer les divers aspects de la question estudiantine face au développement de la coopération Sud-Sud.

Michrist Kaba, en tant que secrétaire exécutif du Conseil consultatif de la jeunesse, a mis l'accent sur l'importance des relations bilatérales entre les pays du Sud dans le contexte de la coopération universitaire. Il a souligné combien les étudiants étrangers jouent un rôle crucial dans le renforce-



Des panélistes à la conférence-débat du 09 août 2023 organisée par l'AESCT à Tunis/Alex Gandou

ment de ces liens.

À propos du concept de «migrations du savoir», Touré Blamassi, ancien président de l'AESCT et actuel cadre aux Nations unies, a expliqué comment le déplacement des étudiants entre les pays du Sud contribue au transfert de connaissances et à l'enrichissement mutuel

des cultures académiques.

De son côté, Dany Ondambomo, ancien président de l'AESCT –, en tant qu'entrepreneur, a examiné les implications économiques de la coopération Sud-Sud dans le domaine de l'entrepreneuriat. Son exposé a permis de comprendre comment les étudiants étrangers

peuvent devenir des acteurs clés dans le développement économique en favorisant les échanges commerciaux entre les pays.

En tant que conférencier, Tony Lenart a abordé les défis spécifiques auxquels font face les étudiants étrangers, tels que l'adaptation culturelle, les barrières lin-

guistiques et les enjeux sociaux, en soulignant l'importance de fournir un soutien adéquat pour favoriser leur réussite académique et personnelle.

L'un des sous-thèmes de cette conférence portait également sur l'intégration des étudiants étrangers dans la société d'accueil. De ce fait, Hossen Nzila a mené la discussion en mettant en avant les initiatives nécessaires pour faciliter leur inclusion sociale, culturelle et académique, tout en renforçant les liens entre les communautés locales et les étudiants internationaux.

Par la suite, dans un esprit dynamique, l'assistance s'est prêtée aux échanges interactifs ayant permis un dialogue riche et constructif.

Marie Alfred Ngoma

LIBYE

Mohammed Takala succède à Khaled Al-Mishri à la tête du Haut conseil d'Etat

Mohammed Takala a obtenu 67 voix contre 62 pour le président sortant Khaled al-Meshri, lors des élections internes, conformément au règlement du Haut conseil d'Etat.

Au cours d'une session officielle du Haut Conseil d'Etat, les membres Khaled Al-Mishri, Mohammed Takala, Naima Al-Hami et Naji Mokhtar étaient en lice pour la présidence, fonction pour laquelle des élections internes sont organisées chaque année parmi les membres, conformément au règlement interne. Lors de la session du HCE, marquée par la présence de 129 membres sur les 145 que compte le Conseil, Al-Mishri a obtenu le plus grand score au premier tour avec 49 voix, tandis que Takala en a obtenu 39, Naji Mokhtar 36, et Naima Al-Hami 4.

Selon le règlement interne pour les élections du président du Conseil, un second tour est prévu au cas où aucun des candidats n'obtiendrait la majorité.

Lors du second tour, Takala a obtenu 67 voix pour devenir président du Haut Conseil d'Etat, selon le décompte des voix diffusé en direct, tandis que son rival, Al-Mishri, a obtenu 62 voix, quittant ainsi la présidence après près de cinq ans passés à la tête du Haut Conseil d'Etat, depuis son élection pour la première fois, le 4 avril 2018.



Mohammed Takala

Noël Ndong

NIGER

Paris dément avoir mené une attaque et libéré des terroristes

Paris « dément fermement les nouvelles accusations infondées des putschistes au Niger », a déclaré le Quai d'Orsay.

« Aucune attaque contre un camp nigérien n'a eu lieu. Aucun terroriste n'a été libéré par les forces françaises qui luttent contre ce fléau depuis de nombreuses années au Sahel au péril de la vie de leurs soldats », assure le Quai d'Orsay qui considère que ces nouvelles accusations formulées par le Conseil national pour la sauvegarde de la patrie « constituent une nouvelle tentative de diversion, au moment où la Cédéao multiplie les efforts de médiation afin de restaurer l'ordre constitutionnel au Niger ». Paris rappelle, par ailleurs, que « les militaires français positionnés au Niger le sont à la demande des autorités nigériennes légitimes, pour lutter contre les groupes terroristes qui déstabilisent la région et martyrisent les populations dans le Sahel », et a précisé que « le mouvement aérien réalisé ce jour (9 août) au Niger a fait l'objet d'un accord préalable et d'une coordination technique avec les forces nigé-

riennes, autorisation confirmée par écrit ».

Ce communiqué a été publié quelques heures après la diffusion, par le CNSP, d'un communiqué lu à la télévision nationale dans lequel le nouveau pouvoir militaire affirmait que « des événements d'une extrême gravité sont en cours au Niger du fait du comportement des forces

« Aucune attaque contre un camp nigérien n'a eu lieu. Aucun terroriste n'a été libéré par les forces françaises qui luttent contre ce fléau depuis de nombreuses années au Sahel au péril de la vie de leurs soldats »

françaises et de leurs complices ». « Aux environs de 6 heures 30 du matin, une position de la garde nationale du Niger (...) a fait l'objet d'une attaque » dont « le bilan n'est pas encore établi », affirmant que les forces

françaises ont « de manière unilatérale, libéré des éléments terroristes prisonniers », et que « ces derniers ont été regroupés dans une vallée, (...) où une réunion de planification s'est tenue dans l'objectif d'attaquer des positions militaires dans la zone des trois fourrières ».

« Toujours dans leur volonté manifeste de déstabilisation, ces forces françaises ont fait décoller ce jour (...), un avion militaire de N'Djamena » qui « a volontairement coupé tout contact avec le contrôle aérien à l'entrée de notre espace », affirmait le CNSP. Ces allégations interviennent alors que la tension est déjà à son comble entre Paris et les nouveaux dirigeants militaires. Ces derniers avaient déjà accusé, fin juillet, la France de préparer une opération militaire pour libérer l'ancien président Mohamed Bazoum, en partenariat avec la Cédéao qui leur avait fixé un ultimatum qui a expiré dimanche.

N.Nd.

MTN Prestige

Votre **Excellence,**

**Un service 5 étoiles spécialement
conçu pour vous**

#CHARISMATIQUE

***150#**



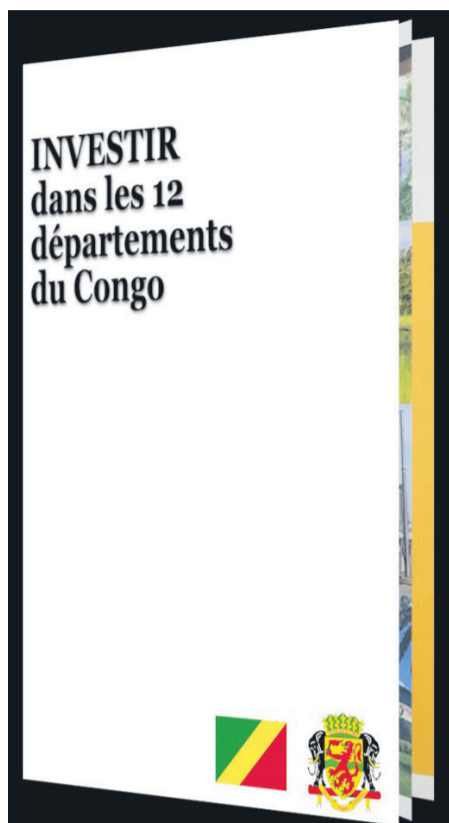
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

«Investir dans les 12 départements du Congo», une brochure pour mieux connaître le Congo profond

Le Congo célèbre, cette année, le 63^e anniversaire de son accession à la souveraineté internationale. Afin d'apporter son modeste grain de sel dans cette célébration, le Ministère de l'Économie et des finances, aux destinées duquel préside Jean-Baptiste ONDAYE a commis une équipe d'experts en vue d'élaborer l'ouvrage intitulé «Investir dans les 12 départements du Congo». Cet ouvrage est une invitation à mieux connaître le Congo profond, par l'exploration de ses départements, véritables fresques vivantes marquées par la richesse et la diversité de ses cultures, la variété des paysages.

Quel est donc le bien-fondé de cet ouvrage? «La République du Congo s'est fermement engagée à mettre en œuvre les politiques nécessaires pour préserver la stabilité macroéconomique, promouvoir une croissance durable et inclusive, et consolider les progrès dans la réduction des vulnérabilités de la dette.

La conclusion satisfaisante de trois revues successives et du programme de réformes économiques et financières avec les institutions de Bretton Woods traduisent cette volonté. Ainsi, tout en restructurant son économie, le Congo implémente le Plan National de Développement (PND 2022-2026) qui vise à consolider davantage les bases d'une économie plus inclusive et plus équitable, pour relever les défis multiples, à savoir: les inégalités et la pauvreté, le changement climatique et



la protection de la biodiversité. A cet égard, la promotion du développement local, corollaire de la décentralisation, figure en bonne place dans les préoccupations prioritaires du Gouvernement.

Prévue par la Constitution, la décentralisation est, en effet, prônée dans le projet

de société de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, dénommé «Ensemble poursuivant la marche».

Malgré les efforts consentis dans le cadre du développement local, les disparités entre les différents départements du Congo demeurent, avec, d'une part, Brazzaville et Pointe-Noire qui concentrent l'essentiel des richesses, en termes de population, d'infrastructures et de revenus, et, d'autre part, les autres départements qui, pourtant, regorgent de potentialités, parfois méconnues, qui ne demandent qu'à être exploitées.

«Investir dans les 12 départements du Congo», se veut être un guide permettant de mieux faire connaître l'environnement des affaires dans les douze départements du Congo, y compris les richesses culturelles et touristiques, d'une part, et d'attirer les potentiels investisseurs, d'autre part.

Ainsi, cet ouvrage est une invite à mieux connaître le Congo profond, par l'exploration de ses départements, véritables fresques vivantes marquées par la richesse et la diversité de ses cultures, la variété des paysages.

Du nord au sud et de l'est à l'ouest, des infrastructures essaient le pays; les routes, ponts, ports, aéroports, stades, barrages hydroélectriques, hôpitaux, etc. Autant de fleurons qui témoignent de l'au-



dace et du génie de son peuple, éclairé par un management visionnaire, engagé dans la réalisation d'un grand et noble dessein national incarné par le projet de société du Chef de l'Etat.

Le lecteur y découvrira un pays qui, sans complexe, avance avec assurance, proclame ses ambitions, affiche sa modernité et s'emploie à relever les défis qui se dressent sur la voie de son développement.

C'est ce Congo-là, havre de paix, terre d'accueil, terre d'hospitalité, terre d'investissements, qu'«Investir dans les 12 départements du Congo» vous invite à découvrir.



RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès



Coopération Congo - Banque Africaine de Développement
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE
Projet d'Électrification Rurale au Congo (PERCO)
N° DU PROJET : P-CG-FAO-001 N° DU PRET : 2100150028193
Cellule d'Exécution du Projet (CEP)

NOTE D'INFORMATION

Faisant suite la note d'information parue dans le journal « Les Dépêches de Brazzaville n°4530 » en date du 20 juin 2023, Page 6, relative à l'attribution du marché T003/MEH-PERCO portant « relance des travaux d'infrastructures électriques portant fourniture, installation et mise en service des équipements électriques pour les lignes moyenne tension, le réseau basse tension, l'éclairage public et les branchements - exécution des travaux moyenne et basse tension de vingt-trois (23) localités au Congo-Brazzaville, axe : (i) Ngoyo/Tchiamba-Nzassi et (ii) Madingou/Mabombo », la Direction du projet PERCO, précise qu'en aucun cas, les acquis des expériences réalisées par la société PROCOB SA et son groupe OGEPAR ainsi que leur réputation sur les marchés privés et publics, ne sont remis en cause.

Fait à Brazzaville, le 10 août 2023

Le Directeur de Projet,
Rodolphe GOMBA. -



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

SÉCURITÉ

L'Angola dirigera la SADC dans la promotion du développement

L'Angola, qui devrait assurer la présidence de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), entend conduire les Etats membres à promouvoir la sécurité et le développement régionaux.

L'Afrique australe est confrontée à des problèmes de sécurité cruciaux, notamment l'instabilité à Cabo Delgado, au Mozambique et dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), et l'Angola pourrait mettre ces questions à l'ordre du jour de la SADC et travailler à des solutions de collaboration pour renforcer son influence et contribuer à la stabilité régionale, a indiqué Osvaldo Mboco, expert en relations internationales à l'Université technique de l'Angola.

Le 43e sommet ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la SADC se

tiendra le 17 août à Luanda, en Angola. La communauté économique régionale, qui comprend 16 Etats membres, a pour mission de promouvoir une croissance économique et un développement socio-économique durables et équitables par

le biais de la coopération et de l'intégration.

Dans une récente interview accordée à Xinhua, M. Mboco a déclaré qu'en tant que l'un des principaux pays médiateurs, tant sur le plan politique que militaire, au sein de la SADC,

l'Angola est «l'un des Etats aux prises avec la tâche d'ajuster la résolution des conflits».

En outre, M. Mboco a mentionné le défi de l'industrialisation comme une préoccupation importante pour la SADC.

Les asymétries persistantes entre ses membres et l'affaiblissement du commerce infrarégional continuent de troubler la région. «L'industrialisation joue un rôle central dans l'intégration dynamique de la SADC et dans le développement régional», a fait savoir l'expert.

Il a mentionné le corridor Lobito de l'Angola, un chemin de fer qui s'étend de la côte angolaise à la RDC et qui facilitera le commerce au sein de la région.

«La SADC doit surmonter ces défis pour atteindre le développement et la prospérité souhaités», a-t-il noté.

Le 43e sommet ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la SADC se tiendra le 17 août à Luanda, en Angola. La communauté économique régionale, qui comprend 16 Etats membres, a pour mission de promouvoir une croissance économique et un développement socio-économique durables et équitables par le biais de la coopération et de l'intégration.

COUP D'ÉTAT AU NIGER

La Russie contre une intervention militaire

La Russie s'est une nouvelle fois prononcée, le 11 août, contre toute intervention armée au Niger, estimant que l'usage de la force pourrait provoquer une « forte déstabilisation » de ce pays.

« Nous pensons qu'une voie militaire de résolution de la crise au Niger pourrait conduire à une confrontation prolongée dans ce pays africain ainsi qu'à une forte déstabilisation de la situation dans l'ensemble de la région du Sahara et du Sahel », a indiqué le ministère russe des Affaires étrangères dans un communiqué.

La menace d'un recours à la force avait été brandie la première fois le 30 juillet lors d'un précédent de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao). Un ultimatum de sept jours avait été lancé pour rétablir le président Bazoum, sous peine d'intervention armée. Mais rien ne s'est passé à son expiration dimanche 7 août.

Jeudi, les membres de la Cédéao, réunis lors d'un nouveau sommet extraordinaire, ont ordonné le déploiement d'une «force en attente» pour restaurer l'ordre constitutionnel. Quelques heures plus tard, le président ivoirien Alassane Ouattara a affirmé que les chefs d'État ouest-africains avaient donné leur feu vert pour qu'une opération militaire «démarré dans les plus brefs délais».

Pendant ce temps, la réunion des chefs d'état-major de la Cédéao, initialement prévue le 12 août, à Accra, au Ghana, a été reportée sine die pour « des raisons techniques », selon des sources militaires régionales.

Les militaires devaient faire part à leurs dirigeants « des meilleures options » pour donner suite à leur décision d'activer et de déployer la « force en attente ».

De son côté, le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, s'est dit « consterné », par le refus des dirigeants militaires au Niger de libérer, en « signe de bonne volonté », la famille du président, Mohamed Bazoum. Les craintes grandissent concernant la santé et les conditions de détention de ce dernier, ainsi que de sa femme et de son fils de vingt ans.

Lors d'une conversation téléphonique avec l'ancien président, Mahamadou Issoufou, Antony Blinken a exprimé «sa profonde inquiétude quant à la détention illégale du président Bazoum et de sa famille, dans des conditions de plus en plus difficiles.» Le chef de la diplomatie de l'Union européenne, Josep Borrell, a pour sa part déclaré que le président et ses proches étaient privés de nourriture, d'électricité et de soins depuis plusieurs jours.

Yvette Reine Nzaba

BURKINA FASO

Autorisation d'exportation des céréales vers le Niger

Le gouvernement burkinabè a autorisé à titre exceptionnel l'exportation de ses céréales vers le Niger sous le coup des sanctions de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine à la suite du coup d'Etat, a-t-on appris Xinhua samedi de source of-

ficielle. Cette décision prise vendredi soir, «par solidarité» avec le peuple nigérien, concerne l'exportation des céréales, notamment le mil, le maïs, le sorgho et le niébé à destination du Niger, a indiqué le ministère en charge du Commerce du Burkina Faso dans un communiqué. Une opération de délivrance d'autorisations spéciales

d'exportation (ASE) des céréales sera menée pour les exportations exclusivement en direction du Niger, a-t-il ajouté.

Depuis le coup d'Etat du 26 juillet au Niger, le Burkina Faso et le Mali, deux pays d'Afrique de l'Ouest dirigés par des militaires, ont réaffirmé leur solidarité aux putschistes.

ZAMBIE

Augmentation de nouvelles infections de VIH chez les jeunes

Le gouvernement zambien a exprimé vendredi son inquiétude face à l'augmentation du nombre de nouvelles infections par le VIH chez les jeunes âgés de 15 à 35 ans.

Tout en prenant acte des progrès réalisés pour mettre fin au VIH en tant que menace pour la santé publique, la ministre de la Santé, Sylvia Masebo, a déclaré que l'augmentation du nombre de nouvelles infections par le VIH chez les jeunes menaçait de réduire à néant les efforts déployés.

«L'urgence de s'attaquer à ce problème est soulignée par le fait qu'environ 50 % des nouvelles infections par le VIH sont survenues chez des adolescents et des jeunes en 2022, ce qui représente environ 14.000 à 17.000 nouvelles

infections par an», a-t-elle déclaré lors d'une conférence de presse précédant la Journée nationale de dépistage, de conseil et de traitement du VIH, qui aura lieu le 15 août. Selon la ministre, environ 35 % des nouvelles infections par le VIH concernent des enfants en bas âge et sont dues à des infections chez les femmes enceintes ou allaitantes ; Mme Masebo a ajouté que les taux de dépistage et de traitement du VIH chez les enfants étaient restés insuffisants ces dernières années.

Elle a attribué l'augmenta-

tion du nombre de nouvelles infections par le VIH chez les jeunes à un recours insuffisant aux moyens de prévention, notamment aux services de dépistage, à un respect imparfait des protocoles de soins, à la toxicomanie et à des comportements à haut risque induits par l'influence des pairs. Le gouvernement intensifie le dépistage, la prévention et le traitement du VIH par le biais d'un plan d'action national global qui définit des exigences stratégiques, a déclaré Mme Masebo.

Xinhua

EPST

Des dispositions pour une rentrée scolaire apaisée

Le ministre Tony Mwaba instruit les responsables scolaires, à chaque échelon, à prendre des sanctions sévères à l'endroit des récalcitrants pour la non-application des dispositions prises.

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST), le Pr Tony Mwaba, a pris certaines dispositions qui visent à assurer une rentrée scolaire 2023-2024 apaisée. Dans ces mesures, le ministre a notamment recommandé que les parents d'élèves soient libres de se procurer les fournitures scolaires, les uniformes ainsi que la tenue de l'éducation physique aux marchés de leur choix.

Tony Mwaba insiste également

pour que les frais scolaires soient obligatoirement perçus en monnaie nationale alors que les inscriptions, qui sont gratuites, doivent être faites aux dates fixées par le calendrier scolaire 2023-2024. « *Aucun test d'admission ne doit être organisé pour les nouveaux élèves et aucun frais de réinscription ne doit être exigé aux anciens élèves* », a précisé le ministre dans un document signé la semaine dernière.

Pour le ministre Tony Mwaba, aucun élève ne devra être exclu pour son appartenance ethnique, raciale, religieuse ou pour des raisons des frais scolaires. Alors qu'aucun acompte des frais scolaires ne devrait être exigé avant la rentrée scolaire prévu pour le 4 septembre 2023.

Tony Mwaba attire, par ailleurs, l'attention de responsables scolaires à travers la République que certaines dispositions reprises dans sa correspondance ont déjà été prises antérieurement et qu'elles souffrent de non-application. Le ministre dit instruire ces responsables, à chaque échelon, de prendre des sanctions sévères à l'endroit des récalcitrants. Et, notant que le partenariat ayant été érigé en mode de gestion dans ce sous-secteur, tous ces responsables sont tenus de travailler en partenariat avec tous les partenaires éducatifs concernés.

Lucien Dianzenza



Le ministre Tony Mwaba/DR

Tony Mwaba attire, par ailleurs, l'attention de responsables scolaires à travers la République que certaines dispositions reprises dans sa correspondance ont déjà été prises antérieurement et qu'elles souffrent de non-application.

DIPLOMATIE

Isabel Machik Tshombe remise dans ses droits

Le Conseil d'Etat vient de réhabiliter la fille de Moïse Tshombe dans ses fonctions d'ambassadeur extraordinaire plénipotentiaire de la République démocratique du Congo en France.

Dans une décision du 11 août, le Conseil d'Etat enjoint le ministre des Affaires étrangères, Christophe Lutundula, de clôturer la procédure disciplinaire enclenchée à l'encontre d'Isabel Machik Ruth Tshombe, depuis le 25 janvier. Cette instance lui a également ordonné de soumettre les conclusions de la commission de discipline ad hoc au président de la République, chef de l'Etat, pour sa décision.

Le Conseil d'Etat a également recommandé, entre-temps, à ce membre du gouvernement chargé de la diplomatie, de verser correctement les rémunérations et autres avantages non perçus par cette dernière depuis janvier 2023 et, surtout, de fixer la date de son retour en son poste endéans quinze jours.

En effet, le ministre Lutundula a rappelé à Kinshasa, depuis janvier, où une procédure disciplinaire avait été ouverte en son encontre, Mme Isabel Tshombe, ambassadeur de la République démocratique du Congo (RDC) en France, en Principauté d'Andorre, Principauté de Monaco et à l'Unesco. Il était reproché à Isabel Tshombe des malversations financières dans la gestion de cette représentation congolaise.

Pendant qu'elle rentrait au pays, Isabel Tshombe, droite dans ses bottes, se disait que ce ne serait jamais de l'honneur perdu, étant donné qu'elle était sûre de ses moyens de défense. Parmi ces moyens, une partie de la période concernée n'était pas sous sa gestion. « *Sereine, rigoureuse et droite dans mes bottes, je le reste. Dommage pour une note mouillée d'acide et réputée officielle muée en un secret de polichinelle sur la toile! Est-ce fortuit? Savoir dire non à une forfaiture à un prix et je le paie. Rendez-vous à Kin, il n'y aura pas d'honneur perdu!* », avait-elle fait savoir. Et cela était sa seule position exprimée alors qu'elle est arrivée à Kinshasa, le



Isabel Machik Tshombe avec la première dame de France, lors d'un déjeuner en honneur des ambassadrices accréditées à Paris/DR

13 janvier 2023, pour être entendue par la commission des disciplines instituée par le ministre. Mais il faut également rappeler que le conflit entre le ministre Lutundula et l'ambassadeur Tshombe avait ouvertement surgi lorsque cette dernière s'est insurgée contre des nominations opérées par le ministre à l'ambassade de la RDC en France. Ces dernières, selon elles n'ont pas respecté les us et coutumes et moins

encore, la procédure. Cette situation a constitué, selon des sources proches de ce dossier, une belle occasion pour Lutundula, de régler les comptes à la fille de Tshombe dont le père est accusé d'avoir assassiné Lumumba. On attend donc voir si le ministre va se soumettre à ce verdict de cette haute instance judiciaire du pays.

Lucien Dianzenza

GABON

Ali Bongo Ondimba entame sa campagne électorale à Libreville

Le président gabonais, Ali Bongo Ondimba, a lancé vendredi dans la périphérie de Libreville sa campagne électorale dans la perspective de l'élection présidentielle du 26 août prochain.

« *Cette élection nous la gagnons* », a déclaré à plusieurs reprises le président sortant lors d'un meeting de lancement de sa campagne à Owendo, commune voisine de Libreville. « *Nous la gagnons parce que nous avons la vision, la détermination et l'expérience* », a affirmé M. Ali Bongo particulièrement enthousiaste devant une foule hilare.

Le 26 août prochain, le Gabon organise trois scrutins, à savoir l'élection présidentielle, les élections législatives et les élections locales. Ali Bongo Ondimba, 64 ans, au pouvoir depuis 2009, brigue un troisième mandat, rappellent des observateurs locaux. Dans son discours, le président sortant a promis de reconstruire le Gabon, de créer des emplois et de hisser le pays vers des sommets jamais atteints

Xinhua



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L11 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L12 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L17 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L18 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00

KINSHASA

L'inauguration du marché central prévue pour novembre

Après sa visite sur le chantier du lieu de négoce de la capitale congolaise, le gouverneur Gentiny Ngobila satisfait de l'évolution des travaux a confirmé l'échéance.

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, était de nouveau, le 7 août, dans le chantier du marché central de Kinshasa, après son passage en mai dernier sur ce lieu. Cette visite a permis au maire de la capitale congolaise de s'imprégner de l'évolution des travaux de construction de ce prestigieux lieu de négoce de Kinshasa. « *Le constat est plus que satisfaisant* », s'est réjoui le gouverneur Ngobila.

Motivé par l'avancement des travaux dans ce chantier, le gouverneur a confirmé l'inauguration de cette bâtisse pour la fin du mois de novembre 2023. « *Au terme de ma visite, je constate avec satisfaction que les travaux évoluent à pas de géant. Les ingénieurs sur place m'ont confirmé que l'ouvrage sera livré dans le délai. Je me permets donc de rassurer toute la population kinoise que le nouveau marché central sera ouvert au public en novembre prochain* », a-t-il déclaré.

Sur le terrain, le troisième et dernier niveau de cette bâtisse est déjà fini alors que les



Vue aérienne du chantier du nouveau marché de Kinshasa

Motivé par l'avancement des travaux dans ce chantier, le gouverneur a confirmé l'inauguration de cette bâtisse pour la fin du mois de novembre 2023. « Au terme de ma visite, je constate avec satisfaction que les travaux évoluent à pas de géant. Les ingénieurs sur place m'ont confirmé que l'ouvrage sera livré dans le délai. Je me permets donc de rassurer toute la population kinoise que le nouveau marché central sera ouvert au public en novembre prochain »

ingénieurs chinois qui exécutent les travaux évoluent avec la préparation des dalles

du premier et deuxième étage qui devront accueillir les étals. Selon le constat ré-

alisé par la cellule de communication de l'Hôtel de ville de Kinshasa, en même temps,

les travaux de placement des champignons sont aussi en cours au deuxième étage. Et des rampes d'accès à tous les niveaux pour les personnes à mobilité réduite sont également en phase de construction. Ceci, souligne la source, dans le souci de répondre aux normes non discriminatoires exigées dans la construction moderne des sites à haute fréquentation.

Le nouveau Zando, rappelé-on, construit avec des briques rouges produites à Kwilu Ngongo dans le Kongo central, est d'une capacité d'accueil de près de 80 mille personnes interagissant par jour. Il compte 630 magasins avec une zone des chambres froides et des entrepôts. Cinquante-deux cages d'escaliers sont prévues en vue de faciliter le déplacement des personnes d'un niveau vers un autre. Alors qu'il y est également prévu une station d'essence et des parkings qui seront aménagés tout autour du bâtiment. Le nouveau marché central moderne aura trois grandes voies d'accès, chacune dotée des caméras de surveillance.

Lucien Dianzenza

MINISTÈRE DES MINES

Remise et reprise au cadastre minier

Vingt-quatre heures après avoir reçu leurs notifications des mains de Michel Kibonge, directeur de cabinet de la ministre des Mines, Antoinette N'Samba Kalambayi, le siège du Cami a connu récemment une ambiance très particulière marquée par la cérémonie de remise et reprise entre l'équipe sortante dirigée par Jean Félix Mupande et le nouveau comité de direction dirigé par Paul Mabolia Yenga.

Désormais c'est Crispin Mbindule, président du conseil d'administration (PCA), Paul Mabolia Yenga, directeur général, Mitomo et Jacques Muyumba, directeur général adjoint qui vont chapeauter cette structure purement technique. Le PCA du Cadastre minier a dans son mot de circonstance rendu un vibrant hommage au chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, pour la grande charge qu'il leur a confiée de

présider à la destinée de cet établissement public. Crispin Mbindule a remercié le Premier ministre ainsi que Mme la ministre des Mines, Antoinette N'Samba Kalambayi, qui a exécuté sans attendre l'ordonnance lui transmise par le chef de l'État. Et Crispin Mbindule de marteler : « *Je veillerai à ce que le Cami assume sans faille son rôle qui est celui d'assurer la coordination de l'instruction cadastrale des*



Passation de témoin entre le comité entrant et sortant

demandes de droits miniers ainsi que du renouvellement, de l'extension, des mutations, des amodiations et de la renonciation des droits miniers et /ou de carrières». Le conseil

d'administration ne manquera pas de donner des orientations claires en vue d'augmenter la part du Cami dans la mobilisation des recettes et cela va être possible que si chacun de nous

prend conscience, en dénonçant les antivaleurs sous toutes leurs formes en vue de décourager ceux qui s'adonnent à ces genres des pratiques dégradantes.

Blandine Lusimana

«Je veillerai à ce que le Cami assume sans faille son rôle qui est celui d'assurer la coordination de l'instruction cadastrale des demandes de droits miniers ainsi que du renouvellement, de l'extension, des mutations, des amodiations et de la renonciation des droits miniers et /ou de carrières



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 info@adiac.tv 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Ligue des champions, matches aller du 3e tour éliminatoire

Bradley Mazikou, titulaire, et le Servette Genève s'inclinent 1-2 à Glasgow. Réduits à dix à la 59e, les Suisses conservent leurs chances de qualification avant la réception des Rangers à la Praille le 15 août.

Ligue Europa Conférence, matches aller du 3e tour éliminatoire Dila Gori et Romaric Etou, titulaire en défense centrale, s'inclinent à domicile face à l'APOEL

(0-2). Les Géorgiens sont donc en ballottage très défavorable avant le match retour à Nicosie le 17 août. A l'inverse, le Partizani Tirana réalise une belle opération en l'emportant 2-1 à Riga. Notons que Chandrel Massanga n'était toujours pas dans le groupe du champion d'Albanie qui recevra Valmiera le 17 août pour le compte du match retour.

Israël, 4e journée de la phase de groupes, Coupe de la Ligue



Première minute, premier ballon, première passe décisive, des débuts réussis pour Mayembo en Israël (DR)

Remplaçant au coup d'envoi, Ferdinand Mayembo est entré à la 74e lors du succès de l'Hapoel Haifa chez le Maccabi Netanya (2-1). Alors que le score était d'un but à zéro pour les locaux, l'international congolais s'est illustré sur son premier ballon offensif : sur un coup-franc, il saute plus haut que tout le monde et sert de la tête Melamed qui égalise (1-1, 75e). Premier ballon, première passe décisive, des débuts réussis pour

l'ancien Grenoblois. Russie, 4e journée, 1re division Emmerson Illoy-Ayyet est resté sur le banc lors du succès d'Ural sur le Spartak Moscou (3-2). Le club d'Ekaterinbourg est premier avec 10 points.

National 1, 1^{re} journée

Fred Dembi, associé à Eickmeyer à la récupération, et le Red Star vont s'imposer à Epinal (2-1). Une entame réussie pour les Diony-

siens, 3e du championnat la saison dernière.

Randi Goteni était titulaire dans l'entrejeu de Marignane, battu à domicile par Le Mans (0-2). Remplacé à la 65e, à 0-1. Dix ans après sa dernière participation, le FC Rouen débute sa saison par un nul honorable à Dijon (0-0). Artisan de la montée avec 22 buts en National 2, Christopher Ibayi était titulaire sur le front de l'attaque normande. Avec une seule occasion à son crédit, il devra attendre pour ouvrir son compteur-but.

Vendredi prochain à domicile face à Nîmes ? Première titularisation pour Natael Bouékou, qui participe ainsi au succès de Niort sur Avranches (3-2). L'ancien Auxerrois, en tandem avec Renel, a fait le boulot en « box to box ».

Sans Jason Nguabi et Rodney Mazikou, absents de la feuille de match, Cholet bat Châteauroux 2-0.

Camille Delourme

EN VENTE

MATIERE DE LENTEUR
RECUEIL DE POESIE

Je réside dans les mots empruntés aux territoires faibles de la France ex-colonies de la partie poétique je réside dans les mots étroits, des mots chevilles qui me situent en langage intermédiaire entre deux pays si appartenant deux pieds d'un homme à une tête.

Je réside dans les mots ennemis quand ne grandit pas le tonnerre pendant l'hiver de qui les kits scolaires disparaissent et entrent dans le confort de vie avec tant de barge.

Essentiellement poète Omer Massem est universitaire et acteur culturel. Il vit à Brazzaville en République du Congo. Il est l'auteur de "Le Contain sans manche" (2011), de "Ne plus voir, Partir ailleurs pour Jean-Baptiste Bonté-Kambo" (2013), de "Les Fragments sauvagés" (2014), "Matière de lenteur", initialement publié en édition bilingue (français-français) en 2019, est son quatrième recueil de poésie.

15 €

les éditions +

Laurent Tongo

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE

ESSAI

Omer MASSEM

Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules

POÈMES DES CINQ CONTINENTS

L'Harmattan

Roland BEMBELLY

Code des Hydrocarbures du Congo

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Nguabi
(1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Préface du Dr Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

Paradoxe de l'agriculture congolaise

Préface de Jean-Jacques BOUYA
Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Travaux Publics

Noëilly Galoy

Les Grandes Femmes sont faites de petites filles

ÉdiLivre

Sorel Etia

L'université de la forêt
Avec les Pygmées Akas

NOUVELLES TERRES

Rigobert Sabin BANZANI

Le droit de l'urbanisme au Congo
Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées

L'Harmattan

Pacide MOUNGOU

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

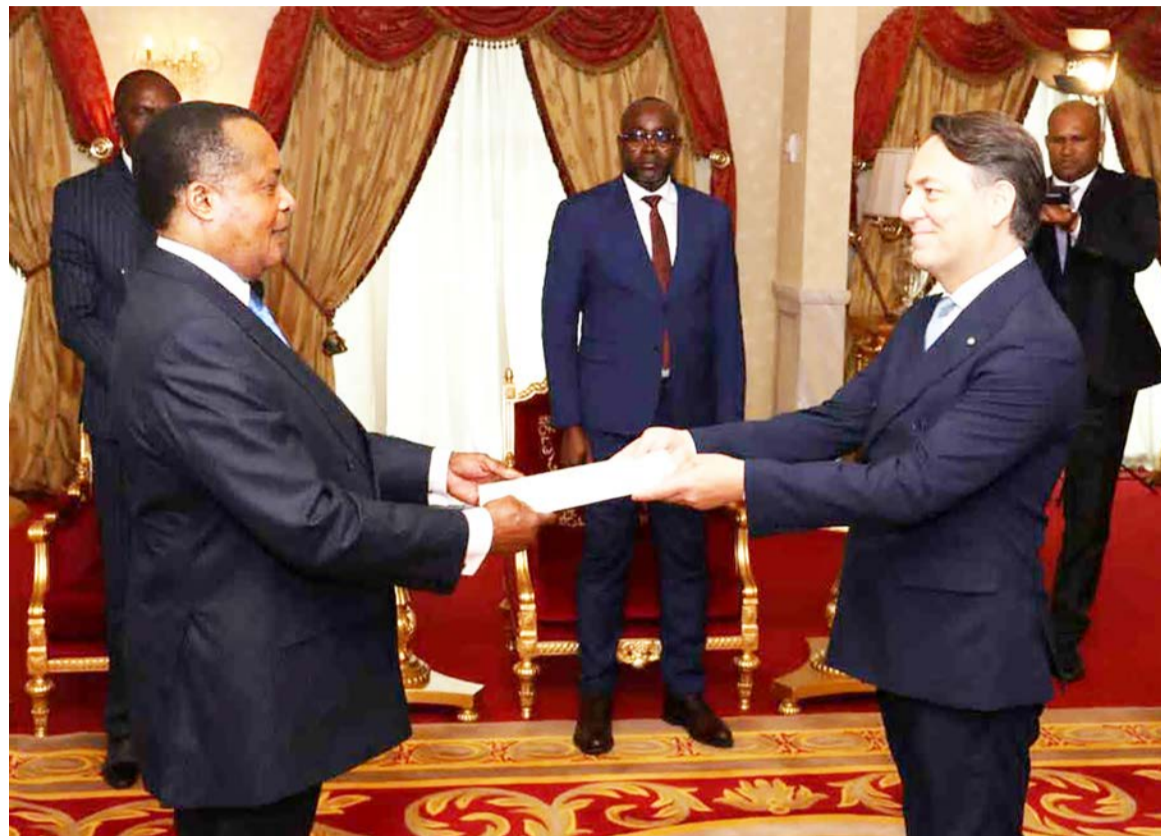
DIPLOMATIE

Trois nouveaux ambassadeurs accrédités au Congo

Les nouveaux ambassadeurs de Turquie, Hilmi Ege Turemen, de l'Algérie Azzedine Riache et de l'Italie, Enrico Nunziata, ont présenté, le 11 août, à Brazzaville, leurs lettres de créance au président de la République, Denis Sassou N'Gusso.

Au cours de leurs entretiens respectifs avec le chef de l'Etat Denis Sassou N'Gusso, les trois diplomates, nouvellement accrédités au Congo, ont affirmé leur volonté d'amplifier les relations d'amitié et de coopération qui existent entre leurs différents pays et le Congo.

Durant son mandat, l'ambassadeur de Turquie, Hilmi Ege Turemen, nourrit l'ambition de faire progresser « les relations amicales » entre son pays et le Congo. En outre, leurs relations bilatérales témoignent de la vitalité des liens d'amitié et de coopération entre les deux pays, matérialisés par l'existence de plusieurs accords signés dans divers domaines. Parmi les nombreux acquis de cette coopération, on peut citer, entre autres, la reconstruction de l'hôtel Mbamou



L'ambassadeur d'Italie remettant ses lettres de créance au Chef de l'Etat/DR

Palace et du Centre international de conférence de Kintélé, dans la banlieue nord de Brazzaville.

De son côté, le nouvel ambassadeur de la République

algérienne démocratique et populaire, Azzedine Riache, n'a pas manqué de souligner l'excellence des relations entre l'Algérie et le Congo. Il entend consolider ces rela-

tions dans divers domaines (énergie, environnement, agriculture, formation). Depuis plusieurs décennies, l'Algérie soutient le Congo, notamment dans le do-

maine de la formation des cadres civils et militaires.

Enfin, Enrico Nunziata, ambassadeur d'Italie au Congo, a exprimé sa joie d'être à Brazzaville. Après avoir gravi plusieurs postes au niveau de son pays et à l'extérieur, il se dit prêt à assumer pleinement ses responsabilités dans le renforcement des relations d'amitié et de coopération entre le Congo et l'Italie.

En effet, les relations entre l'Italie et le Congo ont atteint un niveau élevé ces dernières années. Rappelons que la compagnie italienne Eni exploite le pétrole en République du Congo depuis plusieurs années. Par ailleurs, la Centrale électrique du Congo, basée à Pointe-Noire, est le fruit de la coopération entre le gouvernement congolais et la société Eni.

Yvette Reine Nzaba

SEMI-MARATHON INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE

Plus de 1000 athlètes prendront le départ

1131 athlètes prendront le départ de la dix-huitième édition du Semi-marathon international de Brazzaville (Smib) qui va se courir, le 14 août, sous le haut patronage du président de la République, Denis Sassou N'Gusso.

Le comité de direction l'a confirmé au cours de la conférence de presse qu'il a animée, le 12 août, se félicitant du nombre d'inscrits qui ne cesse d'augmenter à chaque édition. « Chaque année, le nombre d'inscrits augmente. Cela veut dire que les Congolais aiment cet évènement et y veulent participer à chaque fois que la date est connue », a expliqué Raymond Ibata, le président du comité d'organisation. Ce nombre pourrait augmenter grâce à l'inscription des athlètes hors quota. La compétition mettra comme d'habitude aux prises sur un circuit de 21,100 km des athlètes nationaux et huit internationaux. Faire courir les athlètes nationaux avec les internationaux s'inscrit dans le but de jauger le niveau des sportifs congolais. « Appeler les internationaux chez nous consiste à faire en sorte que les nationaux puissent avoir le



Le comité de direction en conférence de presse/Adiac

niveau nécessaire pour aller faire d'autres semi-marathons à l'étranger », a-t-il ajouté.

Visiblement, l'important n'est pas d'y participer mais préparer les athlètes congolais à remporter les prix en tenant compte de la vision qui consiste à faire en sorte que ce Smib soit remporté par un athlète congolais comme lors de l'édition de 2015 gagnée

par Eric Semba. Pour cette édition, la Société nationale des pétroles du Congo a envoyé huit athlètes dont quatre dames et quatre garçons au Kenya. La volonté du comité d'organisation a, par ailleurs, dévoilé son engagement à faire que cet évènement soit connu au niveau international. Le Smib, a-t-il précisé, est un évènement important pour la Fé-

dération congolaise d'athlétisme parce qu'il comble, en quelque sorte, le manque de compétition des athlètes congolais. L'histoire du Smib, faut-il le rappeler, remonte à 2001, lorsque le président de la République avait organisé le marathon de la paix pour fédérer la jeunesse congolaise, lui donner une âme citoyenne et civique, et l'amener au cœur de la reconstruction de la paix sociale et de l'unité nationale mises à mal par les affrontements récurrents que le pays a connus.

La compétition soutient la volonté politique du chef de l'Etat de faire converger les

jeunes vers un seul et même objectif: consolider la paix; faire prendre aux jeunes une part active dans ce processus; favoriser le brassage de la jeunesse, afin d'abandonner toute velléité de conflit. Le Smib est organisé chaque année sur le thème « Energie au service du sport pour l'unité des nations ». « Pour cette 17e édition, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), dans le cadre de sa responsabilité sociétale, accompagne les actions du gouvernement dans tous les secteurs d'activités de la sphère nationale dont le sport », a précisé la SNPC.

James Golden Eloué

L'histoire du Smib remonte à 2001, lorsque le président de la République avait organisé le marathon de la paix pour fédérer la jeunesse congolaise, lui donner une âme citoyenne et civique, et l'amener au cœur de la reconstruction de la paix sociale et de l'unité nationale mises à mal par les affrontements récurrents que le pays a connus.